



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation du chlorure de sodium dans l'organisme des Français

Question écrite n° 13813

Texte de la question

Mme Caroline Janvier appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le rapport de l'Agence santé publique France pointant une augmentation substantielle de la quantité moyenne de chlorure de sodium dans l'organisme des Français. L'agence Santé publique France publie tous les deux ans le bulletin de santé des Français. Pour ce faire, l'agence examine plusieurs centaines de volontaires de tout âge qui se voient prodiguer de nombreux tests et analyses. Cela sert à observer l'évolution de la santé des Français mais surtout évaluer le risque de développement de certaines maladies en fonction de différents facteurs comme l'environnement ou l'activité physique. Provoquant l'étonnement, cette nouvelle étude démontre que la quantité moyenne de chlorure de sodium a augmenté alors que le Gouvernement avait enjoint les entreprises concernées à diminuer de 20 % le taux de sel dans les aliments. Il est nécessaire de rappeler que l'excès de ce produit commun est responsable de nombreux accidents cardiovasculaires et autres complications qui causent la mort de plusieurs milliers de personnes par an. La relation entre les entreprises concernées et les pouvoirs publics - qui reposait sur ce sujet sur la confiance - semble devoir faire l'objet d'une législation contraignante au vu du non-respect de la parole donnée. Elle souhaiterait savoir quelles sont les modalités que le Gouvernement entend mettre en place pour assurer une prise en compte de ce problème de santé publique qui concerne l'ensemble des Français.

Texte de la réponse

La réduction de la consommation en sel est un enjeu majeur de santé publique car elle intervient sur la réduction de la prévalence de l'hypertension artérielle, facteur prépondérant en cause dans la survenue de pathologies cardiovasculaires. C'est aussi l'un des objectifs clefs du programme national nutrition santé (PNNS). Au début des années 2000, les apports de sel étaient de 9 à 10 grammes par jour par personne en moyenne. L'étude individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA 3), publiée en 2017 par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), montre que l'assiette des Français contient encore trop de sel, en moyenne 8 g/j (9 g/j chez les hommes et 7 g/j chez les femmes à comparer aux objectifs du Programme national nutrition santé 3 de respectivement 8 g/j et 6,5 g/j). Seule une faible part du sel consommé provient de la salière, le reste est issu des aliments transformés, le principal vecteur de sel étant le pain. Le sel intervient ainsi dans le processus de fabrication de très nombreux aliments, l'objectif est de parvenir à limiter cette quantité sans porter préjudice à la qualité du produit. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé, en mars 2019, lors du Comité interministériel pour la santé, une politique ambitieuse pour l'alimentation et la nutrition, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments. Cette politique, qui s'appuie sur deux nouveaux plans quinquennaux (2019-2023), le programme national nutrition santé 4 et le programme pour l'alimentation 3, prévoit ainsi parmi ses mesures phares : - la réduction de la consommation de sel de 30 % d'ici 2025 (engagement de la France auprès de l'Organisation mondiale de la santé) ; - l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments (augmentation des fibres, réduction des quantités de sel, sucres, gras) par l'incitation des industriels à la reformulation ; - la promotion des nouvelles recommandations nutritionnelles, avec une incitation à diminuer les produits gras, sucrés et salés (site

manger-bouger.fr) ; - la promotion du Nutri-Score, véritable outil de santé publique qui incite à la fois les consommateurs à l'adoption de comportements plus favorables à leur santé lors de l'achat et les industriels à reformuler les aliments transformés vers un Nutri-Score mieux classé. C'est grâce à ces différents leviers que la réduction de la consommation de sel, objectif majeur de santé publique, doit être atteint.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13813

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 avril 2019

Question publiée au JO le : [30 octobre 2018](#), page 9611

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5900